

Comme une grenouille en la fange : sur les mots coassement et croassement

Takeshi Matsumura

▶ **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Comme une grenouille en la fange : sur les mots coassement et croassement. Ceste sacrée amitié. Mélanges dédiés à la mémoire de Takafumi Hirano, 2, Association Takarabelais, pp.207-217, 2015. halshs-01267130

HAL Id: halshs-01267130
https://shs.hal.science/halshs-01267130

Submitted on 4 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceste sacrée amitié.
Mélanges dédiés à la mémoire de Takafumi Hirano
この聖なる友情
平野隆文先生追悼文集

tome second

第 2 巻

2015

Association Takarabelais

(Tokyo)

takarabelais03022015@gmail.com

Comme une grenouille en la fange : sur les mots *coassement* et *croassement*

Takeshi MATSUMURA

Quand on publie des textes du 17e, du 18e et même du 19e siècle, en général on en modernise les graphies et l'on en corrige les fautes qui paraissent évidentes. Mais la modernisation n'est pas une tâche si simple. L'évidence des fautes n'est pas non plus aussi manifeste que l'on pense, s'agissant d'une époque tant soit peu éloignée. En nous rappelant l'*Épitaphe de François Rabelais* de Ronsard qui décrivait l'auteur favori de Takafumi Hirano comme personnage « dans le vin barbouillant Comme une grenouille en la fange[1] », prenons comme exemple le cri des grenouilles. Il est vrai que c'est un cas qui a attiré l'attention de quelques linguistes comme Lazare Sainéan[2] et Gerhard Rohlfs[3], mais leurs observations sont loin d'être partagées par les lecteurs d'aujourd'hui (y compris les éditeurs de textes et les historiens de la littérature). On verra que « l'étude préalable de la langue est nécessaire » comme le disait Pierre Larthomas[4] il y a un demi-siècle, « faute de quoi » on risque de donner dans des pièges.

Dans les dictionnaires du français moderne, ce sont le verbe *coasser* et le substantif masculin *coassement* qui représentent le cri des grenouilles. Pourtant, si l'on consulte les articles CROASSER et CROASSEMENT du *Trésor de la langue française* de Paul Imbs[5], on voit que ces mots aussi peuvent le représenter parfois. Sa façon de présenter cet emploi[6] semble cependant suggérer qu'il s'agit d'une confusion avec

[1] Voir Ronsard, *Œuvres complètes*, édition établie, présentée et annotée par Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, t. 2, Paris, Gallimard, 1994, Bibliothèque de la Pléiade, p. 987, vers 28-29.

[2] Voir Lazare Sainéan, *Les Sources indigènes de l'étymologie française*, t. 3, *Recherches complémentaires*, Paris, Boccard, 1930, p. 238-240, surtout p. 239 : « Ces analogies prouvent que les protestations de nos grammairiens et lexicographes tombent à faux et que *croasser* a la même valeur que *coasser*. ». Il en avait parlé aussi dans *La Création métaphorique en français et en roman. Images tirées du monde des animaux domestiques. Le Chien et le porc avec des appendices sur le loup, le renard et les batraciens*, Halle, Niemeyer, 1907, p. 122.

[3] Voir Gerhard Rohlfs, « De *grenouille* à *corbeau* (i granocchi gracidano) », dans *Revue de Linguistique romane*, 31, 1967, p. 71-79, surtout p. 76 : « Mais ne sait-on pas depuis longtemps que cette distinction [de *coasser* et de *croasser*] est purement académique, qu'elle ne vaut pas du tout pour le menu peuple et que même des écrivains renommés n'ont pas hésité à employer *croasser* là où les puristes admettent seulement *coasser* ? »

[4] Voir Pierre Larthomas, « Les différents niveaux de langue d'après le *Supplément* au *Dictionnaire Critique* de Féraud », dans Michèle Duchet et Michel Launay, *Entretiens sur « Le Neveu de Rameau »*, Paris, Nizet, 1967, p. 273-286 (surtout p. 273 ; l'article a été rédigé au mois de juin 1965).

[5] Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. On désignera ce dictionnaire par TLF.

[6] Sous CROASSER, ce sens est signalé dans la *Remarque* : « La docum[entation] atteste l'emploi de *croasser*, en parlant de grenouilles, au lieu de *coasser* » avec un exemple tiré de Michel Crèvecœur (1801). Il en va de même dans l'article CROASSEMENT ; là aussi c'est dans la *Remarque* qu'est consigné cet emploi, avec une citation de Jules Verne (1868). Cet emploi est absent de la BHVF (= *Base historique*

coasser et *coassement* et qu'il est regrettable que des écrivains comme Jules Verne aient commis cette faute[7]. Le TLF, s.v. COASSER cite de plus le commentaire de Littré qui « attire l'attention sur le fait qu'il ne faut pas confondre *coasser* et *croasser* (comme La Fontaine et Voltaire l'ont fait)[8] ». Mais l'article COASSEMENT du TLF ne manque pas de nous troubler, car la 1re attestation qu'il cite d'après le *Dictionnaire général*[9] est *le croaxement des grenouilles* chez Olivier de Serres[10]. Ne s'agit-il pas plutôt d'une occurrence du *croassement* ?

Le passage de La Fontaine critiqué par des lexicographes du 19e siècle est les vers 3-5 des *Deux Taureaux et Une Grenouille* : « Une Grenouille en soupirait. / Qu'avez-vous ? se mit à lui dire / Quelqu'un du peuple croassant[11]. » Jean-Pierre Collinet qui nous a procuré une édition récente des *Œuvres complètes* du fabuliste consacre une note à ce mot *croassant* en affirmant : « La Fontaine confond *croasser* et *coasser*, que l'usage pourtant distingue à cette époque déjà. » (p. 1082). Sur quoi se fonde son assertion ? Sans doute sur des dictionnaires de l'époque.

Dans son *Dictionnaire* de 1680, Richelet recueille en effet le mot *coasser* et fait remarquer : « Ce mot se dit des grenouilles, & signifie le cri qu'elles poussent l'été sur le soir lorsqu'elles sont dans l'eau » (p. 145b)[12], tandis que dans son article CROACER, CROASSER il donne la définition suivante : « Ce mot se dit proprement des corbeaux, & signifie le cri naturel du corbeau, par lequel il est distingué des autres oiseaux » (p. 200b)[13]. Il en va de même dans le *Dictionnaire de l'Académie française* ; on voit qu'il distingue dès 1694 d'un côté *coasser*, et de l'autre *croasser* et *croassement* en les attribuant respectivement aux grenouilles et aux corbeaux. Quant au *Dictionnaire* de Furetière (1690), il a aussi les articles CROASSEMENT et CROASSER où il ne parle que des

---

du vocabulaire français, consultable sur le site du Centre national de ressources textuelles et lexicales) et du FEW (= Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Basel etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol.), t. 2, p. 1353b, s.v. KRO-.

[7] Comme on le verra plus loin, Jules Verne n'est pas un cas tout à fait isolé au milieu du 19e siècle.

[8] Du reste, Littré n'est ni le premier ni le seul à avoir fait cette observation. Voir par exemple Girault-Duvivier, *Grammaire des grammaires*, 15e édition, Paris, Cotelle, 1853, t. 2, p. 1094 ; Bescherelle, *Dictionnaire usuel de tous les verbes français*, 3e édition, t. 1, Paris, Garnier, 1858, p. 326a.

[9] Adolphe Hatzfeld, Arsène Darmesteter et Antoine Thomas, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Delagrave, 1890-1900, 2 vol.

[10] Cette attestation avait déjà été relevée par Littré, s.v. COASSEMENT. Voici le contexte, que je cite d'après Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, 3e édition, Paris, Saugrain, 1605, p. 43 : « Leurs armees avançoient & reculoient par l'avis de leurs Aruspices, fondé sur le vol des oiseaux, sur le bequeter des poules, sur le criement des grues, sur le croaxement des grenouilles, & autres choses frivoles. »

[11] La Fontaine, *Œuvres complètes*, t. 1, *Fables, contes et nouvelles*, édition établie, présentée et annotée par Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, 1991, Bibliothèque de la Pléiade, p. 74.

[12] Voir aussi l'article GRENOUILLE (p. 384a). Mais le substantif *coassement* est absent de chez Richelet.

[13] On y trouve aussi l'article CROACEMENT, CROASSEMENT « le cri naturel du corbeau ».

corbeaux (p. 719a), bien qu'il n'ait enregistré ni *coassement* ni *coasser* ; il faut attendre sa 2e édition (1701) pour que soient créés les articles COACEMENT et COACER.

Mais à la fin du 17e siècle, la distinction n'était pas aussi nette que ne l'affirment ces autorités[14]. Comme preuve, on peut relever l'article GRENOUILLE de la 1re édition du *Dictionnaire de l'Académie française* lui-même, parce qu'il enregistre comme phrase type : « les grenoüilles croassent ». De son côté, dans son *Nouveau Dictionnaire françois et latin enrichi des meilleures façons de parler en l'une et en l'autre langue, composé par l'ordre du Roy pour Monseigneur le Dauphin* (Paris, la Veuve de Claude Thiboust et Pierre Esclassan, 1683), l'abbé Danet traduit le substantif masculin *croassement* par « le cry des corbeaux & des grenouilles. Crocitus. » et le verbe *croasser* par « crier comme un corbeau & une grénoüille. Crocire » (p. 248a). Qui plus est, les articles COASSEMENT et COASSER en sont absents.

La situation n'a apparemment pas changé au siècle suivant. Témoin Pierre Bayle, qui rapporte dans ses *Nouvelles de la République des lettres* du mois de juillet 1702 le fait divers suivant :

> *De France*. Une Lettre écrite de Gerberoy près de Beauvais en Picardie & datée du 2. Mai 1702. porte qu'un jeune homme âgé de vint cinq ans nommé *Testard*, se sentant incommodé de quelques mouvemens irréguliers vers le bas ventre, & entendant une espêce de croassement, semblable à celui des grenouilles, crut qu'il avoit le corps plein de ces animaux. Il se mit entre les mains d'un Médecin nommé Mr. *du Saussay*. Après quelques remédes, il a rendu des grenouilles par haut & par bas, les unes en vie, les autres mortes & entiéres, les autres par morceaux. Cependant il n'est point guéri ; le croassement continuë, & cela dans des tems réglez, par exemple, vers les six heures du soir. Ce croassement cesse dès que le malade a mangé[15].

On dirait que cette histoire est fondée sur un jeu des noms de personnes *Testard* et *Saussay* avec le *têtard* « larve de la grenouille » (voir le FEW, t. 13, 1, p. 278a, s.v.

[14] Frantext nous fournit un autre exemple de l'époque : Louis Le Comte, *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*, t. 2, Paris, Jean Anisson, 1696, p. 517 : « On en voit qui volent comme les oiseaux, qui croassent au fond de l'eau comme les grenoüilles, qui abboyent comme les Chiens. » (je cite d'après l'édition de 1696 en respectant ses graphies). On peut y ajouter un autre cas : Louis Hennepin, *Nouveau voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*, Utrecht, Antoine Schouten, 1698, p. 297 : « On trouve aussi en ces païs-là des grenouilles d'une grosseur surprenante. Leur croassement est aussi fort, & aussi penetrant, que le meuglement des Vaches. »

[15] Pierre Bayle, *Nouvelles de la République des lettres. Mois de Juillet 1702*, Amsterdam, Henry Desbordes & Daniel Pain, 1702, p. 117-118 (c'est l'auteur qui souligne).

TESTA) et le *saussoi* « lieu planté de saules » (voir le FEW, t. 11, p. 102a, s.v. SALIX). En tout cas, le cri des grenouilles y est appelé le *croassement* et non pas le *coassement*.

Au cours du 18e siècle, l'emploi des mots *croasser* et *croassement* pour représenter ce cri n'a pas été abandonné. Pour le constater, on peut partir de la base de données Frantext, qui nous en fournit immédiatement plusieurs exemples. Cependant il faut toujours vérifier chacune des occurrences qui sont réunies si facilement, car la date que Frantext attribue à tel ou tel ouvrage correspond certes à sa 1re publication mais la base de données utilise souvent des publications postérieures ; chaque fois, on doit donc se demander si la leçon de ces dernières remonte à la 1re édition.

En ce qui concerne le verbe *croasser*, le cas d'Antoine Houdar de La Motte est exemplaire de ce point de vue. D'après cette base de données, on en a une occurrence dans une de ses fables, datée de 1719. Or, comme nous l'apprend la bibliographie de Frantext, le texte utilisé est celui de 1754, recueil collectif paru après la mort de l'auteur survenue en 1731. Voici le contexte d'après cette publication : « Des grenouilles vivoient en paix, / Barbotant, croassant au gré de leur envie[16]. » Si l'on consulte pourtant l'édition de 1719[17], on y trouve le participe présent *coassant* à la place de *croassant*. Ainsi, l'occurrence du verbe *croasser* dans la fable de La Motte doit être datée de 1754 et non pas de 1719.

Quant au *Compère Mathieu ou les Bigarrures de l'esprit humain* d'Henri-Joseph Dulaurens que tout en le datant de 1766 Frantext cite d'après la publication de 1831 (Paris, Chez les Marchands de Nouveautés), l'édition originale confirme heureusement la leçon postérieure[18]. Ainsi, l'emploi du verbe *croasser* est assuré dans ce roman paru en 1766.

Examinons maintenant le cas de Voltaire, dont la compétence linguistique a été mise en question par un Girault-Duvivier et un Littré. Pour représenter le cri des grenouilles, il se sert de *croasser* et de *croassement* tout au long de sa vie. Sans attendre l'*Épître à Monsieur d'Alembert*[19] (1771) critiquée par des puristes du 19e siècle, il a utilisé entre 1738 et 1770 le verbe *croasser* et le substantif *croassement* dans ses différents écrits.

---

[16] *Les Grenouilles & les Enfans*, dans *Œuvres de Monsieur Houdar de La Motte, L'un des Quarante de l'Académie Françoise*, t. 9, Paris, Prault, 1754, p. 165.

[17] Voir *Fables nouvelles dédiées au Roy, par M. de La Motte, de l'Académie Françoise*, Paris, Gregoire Dupuis, 1719, p. 151.

[18] Voir *Le Compère Mathieu, ou les Bigarrures de l'esprit humain*, t. 2, Londres, 1766, p. 186 : « comme les grénouilles croassent » ; p. 196 : « je ne veux plus que croasser ou hurler comme tu fais » ; p. 197 : « il se mit à croasser comme les grenouilles » ; etc.

[19] Voir l'édition procurée par John Pappas dans *Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 73, Oxford, Voltaire Foundation, 2004, p. 459, vers 59-60 : « Vainement de Dijon l'impudent écolier / Croassa contre lui du fond de son bourbier. »

Voici trois cas sûrs que j'ai pu recueillir. La 1re occurrence se trouve dans son *Ode pour Messieurs de l'Académie des Sciences, qui ont été sous l'équateur et au cercle polaire, mesurer des degrés de latitude* qu'il a composée en 1738. Le substantif *croassement* apparaît dans son avant-dernière strophe : « Laissez un vil Zoïle aux fanges du Parnasse, / De ses croassements importuner le ciel, / Agir avec basssesse, écrire avec audace, / Et s'abreuver de fiel[20]. » La 2e occurrence se lit, comme le signale Ralph A. Nablow, dans la lettre que Voltaire a adressée le 21 juin 1761 à Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental et à Jeanne-Grâce Bosc du Bouchet, comtesse d'Argental. C'est le verbe *croasser* qui y est employé pour représenter le cri d'un crapaud : « J'ajouterai que je hais si furieusement maître Omer que je ne veux pas me trouver dans la même ville où ce crapaud noir croasse[21]. » C'est dans l'article « ABC, ou alphabet[22] » des *Questions sur l'Encyclopédie* (1770) qu'on trouve la 3e occurrence. Voici le contexte : « Des exclamations formées par des voyelles, aussi naturelles aux enfants que le croassement l'est aux grenouilles, il n'y a pas si loin qu'on croirait à un alphabet complet[23]. »

Une dernière occurrence chez Voltaire pose un petit problème. Elle se trouve dans le poème *Au roi de Prusse, sur un buste en porcelaire* qu'il a envoyé à Frédéric II au mois de janvier 1775. Voici pourtant le passage tel qu'on le lit dans la récente édition d'Oxford : « Il eut des ennemis, il les dissipa tous ; / Et la troupe des miens dans la fange coasse[24]. » Pour ce poème, Simon Davies ne donne aucune variante. Pourtant, l'édition de la *Collection complette des Œuvres de Mr. de Voltaire* parue à Genève en 1776 et celle des *Œuvres complètes de Voltaire* parue en 1784 à Kehl aux soins de la Société littéraire-typographique donnent la leçon *croasse* dans le passage correspondant[25]. Pourquoi celle-ci est-elle passée sous silence dans la publication de 2013 ? On peut se demander si sa leçon *coasse* n'est pas le résultat d'une correction tacite.

---

[20] Je cite le passage d'après l'édition publiée par Ralph A. Nablow dans *Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 18A, Oxford, Voltaire Foundation, 2007, p. 306. Dans sa note 21, l'éditeur parle d'une « confusion » et mentionne les occurrences de la lettre de 1761 (voir la note suivante) et de l'*Épître à Monsieur d'Alembert*.

[21] Voltaire, *Correspondance*, t. 6, édition Theodore Besterman, Paris, Gallimard, 1980, Bibliothèque de la Pléiade, lettre 6659, p. 429.

[22] Comme cet article est repris dans des éditions tardives du *Dictionnaire philosophique* avec la leçon *coassement*, c'est ce passage dont parlait Giraut-Duvivier dans son ouvrage cité.

[23] *Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 38, *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs, II, A-Aristée*, sous la direction de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, Oxford, Voltaire Foundation, 2007, p. 28.

[24] Texte édité d'après l'édition dite *encadrée* de 1775 par Simon Davies, dans *Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 76, Oxfotd, Voltaire Foundation, 2013, p. 573, vers 11-12.

[25] Voir t. 25, p. 283 et t. 13, p. 323 respectivement. Ces éditions, appelées « W68 » et « K84 » par les éditeurs des *Œuvres complètes de Voltaire* d'Oxford, sont mentionnées parmi les textes qui ont servi à Simon Davies.

Au milieu du 18e siècle, Voltaire n'était pas le seul à employer *croasser* et *croassement* dans le sens qui nous occupe. *Platée* (1745), célèbre opéra de Rameau, inspiré selon une source par une expérience réelle[26], a mis en scène le cri des grenouilles et des oiseaux et l'on lit dans son livret l'indication suivante : « On entend le croassement des Grenoüilles & le chant des Coucous, qui continüent pendant tout le Chœur[27]. »

Et l'opéra n'ayant pas manqué de susciter des commentaires, on ne pouvait pas éviter d'utiliser ces mots. Ainsi, un compte rendu élogieux de l'opéra est publié dans *Mercure de France* :

> Nous ne dirons point, comme on le dit sur le Théatre Italien,
>
> Que ce grand Maître en G Re Sol
>
> Fait mieux croasser les Grenouilles,
>
> Que les autres ne font chanter le Rossignol.
>
> Mais nous avancerons avec hardiesse, que Platée est un de ses ouvrages les plus brillans[28].

Par contre, Jean-Jacques Rousseau n'a pas apprécié l'œuvre de Rameau, comme il le dit dans le chapitre 14 de son *Essai sur l'origine des langues* : « Le musicien qui veut rendre du bruit par du bruit se trompe ; [...] apprenez-lui qu'il doit rendre du bruit par du chant, que s'il faisoit croasser des grenouilles il faudroit qu'il les fit chanter ; [...][29]. » On voit que pour Rousseau, le cri des grenouilles est représenté par le verbe *croasser* et non pas par *coasser*. Il utilise aussi le substantif *croassement* dans le chapitre 18 du même *Essai*. Là, il rappelle une anecdote de l'empereur Julien qui « comparoit le parler

---

[26] Voir Al. Choron et F. Fayolle, *Dictionnaire historique des musiciens artistes et amateurs, morts ou vivans*, t. 2, Paris, Valade, 1811, p. 197a, s.v. RAMEAU (JEAN-PHILIPPE) : « M. Mauduit nous a raconté que M. de Boisgelou père, ami de Rameau, le mena un soir d'été auprès d'un marais, où une multitude de grenouilles croassaient. Rameau n'y put tenir, et voulut s'en aller ; mais M. de Boisgelou le retint un moment en lui disant : *Mon ami, ce chant des grenouilles est dans la nature, tout aussi bien que votre système de la basse fondamentale*. » (souligné par les auteurs). Ce passage est cité d'après l'édition de 1817 par Charles Porset dans son édition de l'*Essai sur l'origine des langues* parue dans Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, sous la direction de Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger, t. 12, Genève et Paris, Slatkine et Champion, 2012, p. 499, note 1 (où le nom de Boisgelou est imprimé *Boisgelon*). On notera que le verbe *croasser* est encore employé dans cette publication du début du 19e siècle.

[27] *Platée, ballet bouffon en trois actes, précédé d'un Prologue ; représenté devant le Roi en son château de Versailles ; Le mercredi 31 mars 1745*, Paris, Ballard, 1745, p. 23, acte 1er, scène 3.

[28] « Observations de M. Remond de Saint Albine, sur le Ballet, intitulé *Platée* », dans *Mercure de France*, mars 1749, p. 195.

[29] Jean-Jacques Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, texte établi et annoté par Jean Starobinski, dans Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, t. 5, Paris, Gallimard, 1995, Bibliothèque de la Pléiade, p. 417.

des Gaulois au croassement des grenouilles[30]. » Pour notre bonheur, la lecture des éditions est confirmée par le manuscrit de Neuchâtel[31].

Platée s'est répercuté jusque dans l'*Encyclopédie*. L'article CHANT que Louis de Cahusac a rédigé pour le 3e volume (1753, p. 142a) nous en donne une critique élogieuse. Voici le passage tel qu'on le lit dans *La Musique des Lumières* de Béatrice Didier : « On a entendu de nos jours un chœur très harmonieux, qui peint le coassement des grenouilles et une imitation des différents cris d'oiseaux à l'aspect de l'oiseau de proie, qui forme dans *Platée* un morceau de musique du plus grand genre[32]. » Cahusac a-t-il utilisé le mot *coassement* dans cet article ? Non, c'est une correction introduite par Béatrice Didier ; elle nous apprend dans une note qu'elle y est intervenue pour corriger la « coquille » (p. 424). Malgré l'assurance que nous suggère son emploi de la conjonction *puisque*, les occurrences du mot *croassement* qu'on a rencontrées dans le livret et les commentaires contemporains de *Platée* ne nous conduisent-elles pas plutôt à exclure l'hypothèse d'une faute d'impression ? Si l'on a besoin d'autres occurrences pour appuyer cette conjecture, on pourra relever le passage suivant, tiré d'un extrait paru dans le *Journal des sçavans* de 1758 : « [...] l'Opéra de Platée peint dans un chœur très-harmonique, le croassement des grenouilles, & imite très-bien différens cris d'oiseaux à l'aspect du hibou[33]. »

Pour confirmation, il ne serait pas superflu de consulter les naturalistes, car eux aussi ils ont suivi cet usage. Ainsi, Louis Jean-Marie Daubenton ne connaît que le substantif *croassement* quand il en parle dans ses articles CRAPAUD[34] et GRENOUILLE[35] parus dans l'*Encylopédie*. Il en va de même de l'auteur anonyme de l'article RENETTE, RAINE, CROISETTE de l'*Encyclopédie*, qui ignore *coasser* et *coassement* pour décrire les

[30] *Ibid*., p. 426. Comme l'observe Jean Starobinski dans sa note 1 de la page 426 (p. 1580), la source de Rousseau qui est le *Misopogon* de l'empereur Julien parle en fait d'oiseaux. Voir aussi la remarque de Charles Porset dans son édition citée de l'*Essai sur l'origine des langues*, p. 523. La note que Catherine Kintzler a glissée dans son édition de l'*Essai sur l'origine des langues* (Paris, Flammarion, 1993, p. 257) et à laquelle Charles Porset nous renvoie ne fait que se référer à Littré pour justifier la « confusion » entre *coasser* et *croasser*.

[31] Voir Jean-Jacques Rousseau, *Essai sur l'origine des langues. Fac-similé du manuscrit de Neuchâtel*, introduction de Jean Starobinski et notice historique de Frédéric S. Eigeldinger, Paris, Champion, 1997, p. 89 et 107.

[32] Béatrice Didier, *La Musique des Lumières. Diderot, l'Encyclopédie, Rousseau*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 115.

[33] Il s'agit d'un extrait du *Spectacle des beaux arts* de Jacques Lacombe, Paris, Hardy, 1757, paru dans le *Journal des sçvans*, 1758, p. 404b.

[34] Voir t. 4, 1754, p. 433b : « Les *crapauds* s'accouplent & pondent des œufs comme les grenouilles, *voyez* GRENOUILLE ; mais leur cri est différent du croassement. » (c'est l'auteur qui souligne).

[35] Voir t. 7, 1757, p. 943a : « Les *grenouilles* ont deux cris différens : l'un est le croassement que l'on entend dans le tems de pluie & dans les jours chauds aux heures où l'ardeur du soleil ne se fait pas sentir ; l'autre cri est nommé par les Grecs & les Latins, *ololo*, parce que la prononciation de ce mot imite le cri dont il s'agit : comme il est propre aux mâles, les anciens les ont appellés *ololyzontes*. » (c'est l'auteur qui souligne).

rainettes[36]. Dans son *Histoire naturelle*, Buffon recourt également au substantif *croassement*[37] en comparant le cri du maki brun avec celui de la grenouille.

Quant à Diderot, lui aussi il s'en sert dans son *Salon de 1767* pour parler de *La Pharsale* de Lucain dont le manque de musicalité blesse ses oreilles sensibles : « En dépit de la sublimité de l'idée, à ce sifflement aigu de syllabes Rheni mediis in fluctibus amnis ; à ce rauque croassement de grenouilles, quos inquinat, aequat, je bouche mes oreilles, et je jette le livre[38]. » Les éditeurs de DPV n'ont pas jugé nécessaire d'annoter ce mot. Mais s'ils avaient suivi le conseil de Roland Desné qui dans un article[39] de 1988 avait proposé d'utiliser des volumes récents du *Petit Larousse* comme critère des notes lexicales, ils auraient pu lui consacrer une petite note, parce que par exemple le *Petit Larousse illustré 1987* (Paris, Larousse, 1986), p. 267b, s.v. CROASSEMENT donnait la définition « Cri du corbeau et de la corneille[40] » et que par conséquent le sens que lui donne Diderot n'y était pas enregistré.

Le *Dictionnaire universel françois et latin* de Trévoux qu'affectionnent les dix-huitiémistes peut-il nous aider à accéder aux usages de l'époque ? Dans son édition de 1771 par exemple, on trouve d'une part les articles COASSEMENT et COASSER (t. 2, p. 655b) où l'on apprend que les mots désignent le cri des grenouilles, et de l'autre les articles CROASSEMENT et CROASSER (t. 3, p. 22) pour le cri des corbeaux. Cependant, si l'on consulte la partie latine du même dictionnaire qui fait suite à la partie française, on y trouve l'article COAXATIO et le mot latin y est traduit par « le croassement des grenouilles, leur cri[41] ». Cette définition se retrouve au moins dans les éditions de 1732 (t. 5, p. 71a), de 1743 (t. 6, p. 99b) et de 1752 (t. 7, p. 99b). Il serait difficile d'y voir une coquille. En dépit de la distinction qu'impose la partie française du dictionnaire, sa partie latine semble conserver l'emploi persistant du mot *croassement* pour représenter le cri des grenouilles.

Avant de terminer, il ne serait pas inutile de relever quatre interventions superflues qu'on rencontre dans des publications récentes. Car Béatrice Didier qui a

[36] Voir t. 14, 1765, p. 107b : « Selon M. Raisel, les *renettes* [...] croassent au commencement du printems avant toutes les autres especes de grenouilles & leur croassement se fait entendre aussi beaucoup plus loin ; (...). *Journal étranger, Juillet 1754, p. 168*. » (c'est l'auteur qui souligne).

[37] Voir *Histoire naturelle*, t. 13, Paris, Imprimerie royale, 1765, p. 177 : « [...] lorsqu'il [= mongous (maki brun)] s'ennuyoit & qu'on le laissoit seul, il se faisoit entendre de fort loin par un croassement tout semblable à celui de la grenouille, c'étoit un mâle [...]. »

[38] Diderot, *Salon de 1767*, texte établi par Annette Lorenceau, commentaire de Else Marie Bukdahl et Michel Delon, dans Diderot, *Œuvres complètes* [DPV], t. 16, Paris, Hermann, 1990, p. 460.

[39] Voir Roland Desné, « L'utilisation des dictionnaires dans le travail de l'éditeur », dans Georges Dulac (éd.), *Editer Diderot*, Oxford, Voltaire Foundation, 1988, p. 379-386.

[40] La corneille disparaît plus tard de la définition, voir par exemple *Le Petit Larousse illustré 2013*, Paris, Larousse, 2012, p. 291a, s.v. CROASSEMENT et CROASSER.

[41] *Dictionarium universale latino-gallicum*, t. 8, p. 86a.

corrigé l'article CHANT de l'*Encyclopédie* n'est pas la seule à avoir succombé à la tentation de corriger le texte.

Il s'agit d'abord d'une citation du *Glaneur historique* du 2 avril 1731 qu'on lit dans la thèse d'Isabelle Degauque sur les parodies des tragédies de Voltaire. Voici le passage tel qu'elle l'imprime : « Mais pour Thiriot, dont il y est aussi parlé, ce n'est tout au plus qu'une grenouille de la Fontaine des Muses, dont le coassement étourdit l'oreille et affadit le cœur[42]. » A-t-on ici une occurrence de *coassement* en 1731 ? Malheureusement, ce n'est pas le cas. Isabelle Degauque a modernisé[43] ou corrigé tacitement la leçon *croassement* que nous fournit le *Glaneur historique, moral, littéraire & galant pour Lundi 2. Avril 1731*, qui présente « Le Sénat académique, parodie *De la première scène de la tragedie de* BRUTUS [= de Voltaire, représentée pour la première fois en 1730] ». Si, avant de faire cette intervention, elle avait consulté la page 302 du t. 5 des *Œuvres complètes de Voltaire* (Oxford, Voltaire Foundation, 1998), elle aurait pu peut-être s'en abstenir, car le passage y est cité avec la leçon primitive.

Le 2e cas se trouve dans un passage de *La Princesse Pimprenelle et le Prince Romarin* (1741) du Comte de Caylus. Le voici, d'après la récente édition critique de Julie Boch : « Ce fut la réunion de dix mille grenouilles que son grand pouvoir rassembla. Il leur inspira le peu qu'il imaginait de l'harmonie, et ce qu'il croyait savoir du goût du chant. Ce bruit affreux, ce coassement mille fois répété, lui causèrent un contentement que je ne puis décrire[44]. » Avons-nous ici une occurrence datée de 1741 du *coassement* pour le cri des grenouilles ? Malheureusement non. Bien que l'apparat de l'éditrice ne le signale pas, il s'agit en fait d'une correction tacite de sa part. Car le recueil *Féeries nouvelles* publié à La Haye en 1741 qui lui servait de base donne en fait le *croassement* à la page 278 du tome 1er. En modernisant l'orthographe du texte (voir p. 50, « Note sur la présente édition »), l'éditrice a sans doute cru que l'auteur y avait commis une faute, qu'il fallait la corriger mais que, puisque c'était une évidente coquille, elle n'avait pas besoin de signaler son intervention aux lecteurs. Mais pour le Comte de Caylus, le *croassement* des grenouilles ne devait pas constituer une fâcheuse confusion.

C'est dans deux œuvres de George Sand qu'on rencontre le 3e et le 4e cas de la correction excessive. D'abord, elle se rencontre dans le chapitre 7 de *Jeanne*. Voici le passage tel qu'on le lit dans l'édition critique procurée par Simone Vierne : « La reine

[42] Isabelle Degauque, *Les tragédies de Voltaire au miroir de leurs parodies dramatiques : d'Œdipe (1718) à Tancrède (1760)*, Paris, Champion, 2007, p. 96, note 152.
[43] Voir *ibid*., p. 22 sur les « conventions de transcription » qu'elle a suivies pour les citations.
[44] Comte de Caylus, *Contes*, édition critique établie par Julie Boch, Paris, Champion, 2005, p. 143.

verte des marécages coassait d'une façon monotone, [...][45]. » Si l'on en croit l'éditrice (p. 26), elle a pris comme base *Le Constitutionnel* de 1844 où le roman a vu le jour pour la première fois. Cependant, si l'on se reporte à son numéro du 7 mai 1844, p. 3, on constate que le passage cité ne reproduit pas fidèlement sa source, car on y lit : « La *raine* verte des marécages *croassait* d'une façon monotone, [...]. » (c'est moi qui souligne). Pourquoi cette leçon[46] a-t-elle été rejetée dans l'édition critique ? Celle-ci se fonderait-elle sur une autre source (par exemple *Œuvres de George Sand*, t. 5, Bruxelles, Hauman, 1844, p. 262a) où *croassait* a été remplacé par *coassait* ?

Le 4e cas de la correction qui me semble excessive se lit dans le chapitre 3 de la 3e partie de l'*Histoire de ma vie* de George Sand. Voici le passage tel qu'on le trouve dans l'édition publiée par Georges Lubin : « Cet immense coassement me portait sur les nerfs et remplissait mon imagination d'alarmes inexplicables. En vain Rose se moquait de moi et m'expliquait que c'était un chant de grenouilles, je n'en croyais rien ; [...][47]. » Ici le mot *coassement* est le résultat d'une correction. Contrairement aux trois cas précédents, l'éditeur lui consacre une note, selon laquelle, bien qu'on lise *croassement* dans toutes les éditions, il s'est permis d'y intervenir. Mais il n'a pas considéré comme indispensable de nous fournir la raison pour laquelle il a supprimé l'*r* dans la leçon de ses témoins. Il aurait sans doute suivi l'avertissement d'un Littré. N'aurait-il pas dû tenir compte plutôt des remarques de linguistes comme Lazare Sainéan ou Gerhard Rohlfs ? Si Georges Lubin avait eu besoin d'un témoignage du 19e siècle, il aurait pu recourir à G. H. Aubertin, qui en 1861 insistait sur le peu de fondement de la distinction entre *coasser* comme cri des grenouilles et *croasser* comme cri des corbeaux : « *Coassent* et *croassent* : crapaud, grenouille, corbeau. La distinction de *coasse* pour les *grenouilles*, et *croasse* pour les *corbeaux*, est une invention des grammaires[48]. »

Désormais, on ne devrait plus parler d'une « confusion » ou d'une « coquille » quand on rencontrerait dans des textes d'une époque plus ou moins éloignée le verbe *croasser* et le substantif *croassement* pour représenter le cri des grenouilles. Du reste, celles-ci ne font-elles pas *croa ! croa !* comme nous apprend entre autres un conte[49]

[45] George Sand, *Jeanne*, édition critique originale établie par Simone Vierne, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1978, p. 108.

[46] C'est celle-ci que Bescherelle (*Dictionnaire national*, 1856, s.v. COASSER) et par la suite Lazare Sainéan (*Les Sources indigènes*, t. 3, ouvrage cité, p. 239, note 2) ont citée comme un exemple moderne de l'emploi de *croasser* pour représenter le cri des grenouilles.

[47] George Sand, *Œuvres autobiographiques*, texte établi, présenté et annoté par Georges Lubin, t. 1, Paris, Gallimard, 1970 ; 1983[3], Bibliothèque de la Pléiade, p. 686.

[48] G. H. Aubertin, *Grammaire moderne des écrivains français*, Bruxelles et Paris, 1861, p. 213.

[49] « Le curé qui aimait trop la promenade et le patias de pommes de terre », dans *Contes et récits du Livradois*, textes recueillis par Henri Pourrat, édition établie par Bernadette Bricout, Paris, Maisonneuve et Larose, 1989, p. 290. Cet exemple pourrait être ajouté au *Faune populaire de la France* d'Eugène Rolland, t. 11, *Reptiles et poissons*, réimpression, Paris, Maisonneuve et Larose, 1967, p. 127 et au

recueilli il y a cent ans par Henri Pourrat ? Et si l'on se rappelle que la lettre R qui dans cette position a « un son rude et fort[50] » signifiait le « râteau du diable » pour saint Louis[51], sa présence ou son absence ne serait pas aussi insignifiante qu'on le suppose. J'espère que Takafumi Hirano ne qualifiera pas notre propos de « tourcheculatif[52] ».

Dictionnaire des onomatopées de Pierre Enckell et Pierre Rézeau, Paris, Presses universitaires de France, 2003 ; 2005, p. 173b, s.v. COA, COAC, CROA, CROAC.

[50] Voir Jean-François Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, 1787-1788, s.v. R.

[51] Voir Joinville, *Vie de saint Louis*, texte établi, traduit, présenté et annoté avec variantes par Jacques Monfrin, Paris, Dunod, 1995, p. 16.

[52] Rabelais, *Gargantua*, chapitre 13, voir Rabelais, *Œuvres complètes*, édition établie, présentée et annotée par Mireille Huchon avec la collaboration de François Moreau, Paris, Gallimard, 1994, Bibliothèque de la Pléiade, p. 41.